



**Parc  
naturel  
régional  
des Boucles de  
la Seine Normande**

JPG/JPM/39-13

Notre Dame de Bliquetuit,  
Le 30 janvier 2013

Monsieur Pierre **LEBRUN**  
*Président*

Association de défense des berges de Seine  
Sahurs – La Bouille – Moulineaux – Caumont  
41, Chaussée du Roy  
76113 SAHURS

Seine-Maritime  
Allouville-Bellefosse  
Anneville-Ambourville  
Anquetierville  
Bardouville  
Berville-sur-Seine  
Bois-Himont  
Caudebec-en-Caux  
Duclair  
Hautot-sur-Seine  
Hérouville  
Heurteville  
Jumièges  
La Cerlangue  
La Mailleraye-sur-Seine  
Le Mesnil-sous-Jumièges  
Le Trait  
Louvetoit  
Mauny  
Norville  
Notre-Dame-de-Bliquetuit  
Petiville  
Quevillon  
Sahurs  
Saint-Arnoult  
Saint-Gilles-de-Crétot  
Saint-Martin-de-Boscherville  
Saint-Maurice-d'Ételan  
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit  
Saint-Nicolas-de-la-Haye  
Saint-Nicolas-de-la-Taille  
Saint-Paër  
Saint-Pierre-de-Manneville  
Saint-Vigor-d'Ymonville  
Saint-Wandrille-Rançon  
Tancarville  
Touffreville-la-Câble  
Triquerville  
Vatteville-la-Rue  
Villequier  
Yainville  
Yvetot  
Yville-sur-Seine

Eure  
Aizier  
Barneville-sur-Seine  
Berville-sur-Mer  
Bouquelon  
Bourneville  
Caumont  
Conteville  
Éteville  
Foulbec  
Fourmetot  
Hauville  
Honguemare-Guénouville  
La Haye-Aubrée  
La Haye-de-Routot  
Le Landin  
Manneville-sur-Risle  
Marais-Vernier  
Pont-Audemer  
Quillebeuf-sur-Seine  
Routot  
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf  
Saint-Mards-de-Biacarville  
Saint-Pierre-du-Val  
Saint-Ouen-des-Champs  
Saint-Samson-de-la-Roque  
Saint-Sulpice-de-Grimbouville  
Saint-Thurien  
Sainte-Croix-sur-Aizier  
Sainte-Opportune-la-Mare  
Tocqueville  
Trouville-la-Haule  
Vieux-Port

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre courrier du 18 janvier dernier. Je vous confirme l'importance accordée par le Parc à la dépollution des anciennes chambres de dépôt de Sahurs. Nous avons déjà rappelé au Grand Port, à la commune et au porteur du projet Terre de Soquence que tout projet de valorisation de ces terrains doit comporter la mise en oeuvre d'une solution de dépollution. Le principe de phytoremédiation par extraction constitue une solution intéressante, et nous constatons que les analyses effectuées semblent montrer une amélioration de la qualité du fourrage désormais utilisé comme ensilage.

La chambre de dépôt de Sahurs figure sur le plan de Parc comme « en sommeil », ce qui signifie que son utilisation future n'a pas été tranchée au vu notamment des problèmes présents de pollution des sols. Cela n'exclut nullement le maintien d'une activité agricole si la preuve est faite que cette dernière constitue une valorisation intéressante permettant une dépollution graduelle des sols.

La préservation des terres agricoles et la pérennité des exploitations sont par ailleurs des objectifs inscrits dans le projet de charte.

Par ailleurs, le choix d'implantation d'une centrale photovoltaïque nécessiterait préalablement une étude paysagère poussée, le site étant extrêmement sensible sur un plan paysager et touristique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations cordiales.

*Cordialement,*

Le Président,

Jean-Pierre GIROD

**Maison du Parc : BP 13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit**  
**Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70**  
E-mail : [contact@pnr-seine-normande.com](mailto:contact@pnr-seine-normande.com)  
[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)